

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 042-214201865-20250402-DEL_2025_039-DE

La date de publication est la date de réception par la préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 33	Séance du 2 avril 2025 à 19h00 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : N° DEL_2025_039 OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION 2025 CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE SOCIAL ARMAND LANOUX	Date de convocation : Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE Ont donné pouvoir Carole TAMBUZZO (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Nasira DEBBAH (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Frédéric MARINELLI (pouvoir à Séverine REYNAUD) Nadia MEBARKI (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA) Cendrine BARLET (pouvoir à Fanny LASSABLIERE) Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence :

Vu l'article L2121-29 CGCT,

Vu l'article L2122-22 du CGCT ,

Vu la délibération N° DEL_2024_040 du conseil municipal du 20 mars 2024 relative à la construction du centre social Armand Lanoux.

Contenu :

La Commune de Rive-de-Gier souhaite construire un nouveau centre social Armand Lanoux sur le quartier du Grand Pont.

A ce titre :

Une mission de programmation a été confiée à Archigram (Montbrison).

Des réunions de travail ont permis de vérifier la faisabilité et d'élaborer le programme de ce projet.

Le jury de concours a confié la maîtrise d'œuvre aux Ateliers du Vergers pour la construction de ce nouveau centre social.

Il s'agit d'un équipement d'une surface totale de 860 m² de surface utile environ.

Le projet comprend également la construction d'un préau et l'aménagement d'une cour de 400 m².

Le coût travaux estimé de ce projet est de 2 800 000 € HT.

Point financier :

Le montant prévisionnel total de l'opération est évalué à 3 750 000 € HT.

Dans le cadre de l'instruction relative à la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la commune de Rive-de-Gier sollicitera auprès de la Préfecture de la Loire dans le cadre d'une décision de Monsieur le Maire pour cette opération une enveloppe maximale de 1 250 000 € HT sur un montant prévisionnel total de 3 750 000 € HT.

Dans le cadre de l'instruction relative à la demande de subvention au titre de l'aide financière à l'investissement, la commune de Rive-de-Gier sollicitera aussi auprès de la caisse d'allocations familiales de la Loire pour cette opération une enveloppe maximale de 160 000 € HT sur un montant prévisionnel total de 3 750 000 € HT.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de valider le projet et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à signer les pièces inhérentes au projet ainsi qu'à la demande des subventions auprès de la Préfecture de la Loire et de la caisse d'allocations familiales de la Loire pour l'année 2025.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération

S'abstenant : 7

Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIERE, Cendrine BARLET

**Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance
Julien CHANELIERE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 042-214201865-20250402-DEL_2025_039-DE

